

**Rencontre du conseil d'établissement**  
École Jean-Paul-Riopelle  
18 octobre 2024, 18h30  
Bâtiment Saint-Louis-de-Gonzague/Teams

**Projet d'ordre du jour**

- 1 Ouverture de l'assemblée (3 minutes)**
  - 1.1 Désignation d'un.e secrétaire
  - 1.2 Prise des présences et vérification du quorum
  - 1.3 Désignation d'un.e gardien.ne du temps
  
- 2 Période réservée au public (10 minutes)**
  
- 3 Lecture et adoption de l'ordre du jour (5 minutes)**
  
- 4 Présentation des membres du conseil d'établissement et choix de l'exécutif (20 minutes)**
  - 4.1 Présentation des membres + assignation des 3 nouveaux mandats
  - 4.2 Élection de la présidence
  - 4.3 Élection de la vice-présidence
  - 4.4 Nomination du(des) secrétaire(s)
  - 4.5 Élection du ou de la représentant.e au comité de parents et du ou de la substitut
  
- 5 Mot de la présidence (2 minutes)**
  
- 6 Adoption et suivi du procès-verbal du 12 juin 2024 (5 minutes)**
  
- 7 Modalités de fonctionnement du CÉ (20 minutes)**
  - 7.1 Adoption du calendrier des rencontres
  - 7.2 Budget de fonctionnement – information
  - 7.3 Budget de perfectionnement – information
  - 7.4 Régie interne – adoption
  - 7.5 Modalités de communication et de rencontre – information
  - 7.6 Formation obligatoire pour les membres de CÉ – information
  - 7.7 Déclaration d'intérêts – signature séance tenante
  
- 8 Dossiers école et informations stratégiques (20 minutes)**
  - 8.1 Déclaration de clientèle (30 septembre) et formation des groupes – information

8.2 Plan triennal de répartition et de destination des immeubles scolaires (PTRDI) – adoption

**9 Activités et sorties éducatives (15 minutes)**

9.1 Activités et sorties éducatives – approbation

9.2 Activité improvisation – approbation

**10 Le point des enseignants**

**11 Dossiers SDG (10 minutes)**

11.1 Règles de fonctionnement du service de garde – approbation

11.2 Tarification du service de garde – adoption

11.3 Déclaration de clientèle et formation des groupes

**12 Rapport du ou de la représentant.e au comité de parents**

s.o.

**13 Point de l'OPP (10 minutes)**

13.1 Inscription de l'école à la plateforme « la fabrique à projets »

13.2 Discussions sur l'objectif des levées de fond de l'OPP pour cette année

13.3 Halloween

13.4 Présentation des activités de l'OPP de cette année

**14 Courrier**

14.1 Gestion de l'adresse courriel du CÉ

**15 Varia**

**16 Levée de la séance**

---

« Toute décision du Conseil d'établissement doit être prise dans le meilleur intérêt de l'élève. » (Loi 180, article 64)